

LES CRÉDITS CARBONE: NOUVEAU JOUJOU TOXIQUE DE LA FINANCE

LE 1 FÉVRIER 2011 SYLVAIN LAPOIX

Le protocole de Kyoto a instauré un système de pollueur-payeur: en émettant des "droits à polluer", le marché devait réguler au mieux les émissions de CO2. Mais la main invisible est parfois bien maladroite.

200 millions d'euros, sans arme, ni haine, ni violence. Juste de très bons hackers. **En forçant les registres des marchés**, ces cybercriminels de haut vol ont réussi à dérober quelques millions de tonne de « crédits carbone » (droit à polluer) en Autriche, en Grèce, en République tchèque, en Pologne et en Estonie pour les revendre dans la foulée sur les marchés « spot », où les valeurs sont échangées à grande vitesse. Une fuite qui a obligé la Commission européenne à suspendre les cotations dès le mercredi 19 janvier, quand le casse a été constaté.

Pourtant, au départ, l'idée était présentée comme la panacée du libéralisme : pour freiner la pollution à tout va, le protocole de Kyoto instaurait un système de pollueur-payeur où les « tonnes de CO2 » rejetées dans l'atmosphère devaient être achetées, le nombre total de tickets distribués étant évalué selon des objectifs mondiaux. Les moins polluants des pays ou des entreprises pourraient revendre les « crédits carbone » excédentaires à ceux en ayant besoin. Un scénario merveilleux... s'il n'était pas immédiatement tombé dans les travers de la finance.

Vente « d'air chaud » et titrisation de la pollution

Dès leur distribution, les crédits ont fait l'objet de transactions financières douteuses. En mars 2010, **certaines entreprises hongroises ont ainsi vendu des crédits déjà utilisés sur les marchés**, de « l'air chaud » dans le jargon : 800 tonnes de crédits carbonés « déjà rejetés » par des sociétés basées en Hongrie ont ainsi trouvé preneur hors de l'Union européenne. Un détournement du système qui aura autorisé le rejet de 1600 tonnes de CO2 au lieu de la moitié !



Quant au roi de l'acier, Lakshmi Mittal, c'est par un mauvais calcul des autorités européennes qu'il s'est vu octroyer un surplus de droit à polluer pour ArcelorMittal : cette erreur de la banque de carbone en sa faveur **pourrait lui rapporter la bagatelle d'un milliard de livre sterling** ! Pas de surprise chez *Les amis de la Terre*. **Selon un rapport publié en 2009 par l'ONG**, les crédits carbonés ont depuis longtemps quitté l'escarcelle des

entreprises pour tomber dans les mains des banques et autres fonds de gestion :



Les marchés carbone n'ont pas permis les réductions d'émissions de gaz à effet de serre promises. Pire, ils sont largement basés sur des mécanismes de compensations des émissions des pays riches dans les pays pauvres. Ces mécanismes sont les plus risqués et mettent sur le marché une partie de crédits carbone fictifs. L'amplification du phénomène pourrait conduire à l'effondrement du prix du carbone.



Secteur de placement comme un autre, il fait l'objet d'investissements de la part des grandes banques pour assurer leur expertise : en juin 2009, **Barclays Capital déboursait quelques 120 millions d'euros pour racheter Tricorona**, spécialiste suédois du développement et du courtage en crédits carbonés. Pas sûr que les transactions réalisées par ces acteurs du marché du carbone contribuent à la modération des rejets de gaz à effet de serre.

Les mêmes causes produisent les mêmes effets

Et encore, il ne s'agit là que de la partie émergée de l'iceberg. Dès la mise en place des marchés carbone en 2005, des produits « structurés » (des produits financiers dont la valeur dépend des évolutions des actions) avaient été créés à partir des crédits carbone. Portant sur les marchés « à terme », ils permettaient de spéculer sur l'obtention de crédits carbone. **Selon le rapport de Michel Prada**, inspecteur général des finances honoraire, la chute de Lehman Brothers a freiné la création de « *produits toxiques* » misant sur la pollution... mais pas empêché la production d'autres dérivés pas forcément plus sains.



La période récente a témoigné d'une financiarisation accrue du marché du CO2. Le développement de produits financiers structuré a débuté, avec, par exemple, l'apparition de produits structurés, de type Collateralized Debt Obligation, permettant de « titriser » des portefeuilles de projets développés dans le cadre du Mécanisme de Développement Propre, présentant des niveaux de validation par le bureau international des Nations Unies: ce type de produits peut poser des problèmes de valorisation des risques [...] Il est cependant manifeste que ce sujet n'est pas spécifique au marché du CO2 et doit être appréhender dans le contexte plus général de réflexion internationale sur le meilleur encadrement des opérations de titrisation.



Le constat n'est guère rassurant : le marché des droits à polluer n'est plus là pour « encadrer » la pollution, il est devenu une extension du domaine de la finance.



L'idée n'a pas échappé à la criminalité organisée: en utilisant la méthode du « carrousel », des acheteurs anonymes récupéraient des tonnes de CO2 hors taxe avant de les faire « tourner » dans des pays européens et de les vendre, renchériées par la TVA, dans un pays où elles s'appliquaient, empochant la différence. Selon Europol, **le trafic aurait rapporté 5 milliards d'euros aux fraudeurs** entre 2008 et 2009, dont 1,4 milliards aux frais du contribuable français. De quoi motiver Christine Lagarde pour commander un rapport d'audit sur l'efficacité du marché des crédits carbone. La manne a attisé les intérêts des réseaux criminels au point de faire tomber quelques têtes de la « *jewish connection* », où des courtiers en gaz à effet de serre ont vu leurs carrières stoppées à coup de flingue, comme le révélait une enquête de Frédéric Ploquin parue dans Marianne le 15 janvier dernier.

Sans arme, ni haine, ni débat démocratique, le marché du carbone a mis un prix sur la qualité de l'air. Or, au lieu de responsabiliser les acteurs du marché, elle n'a fait que stimuler les mécanismes de transmission néolibéraux de la profitabilité : création de produits dérivés, multiplications des intermédiaires... et désresponsabilisation des acteurs politiques ! Paradoxe ultime: les entreprises coupables de pollution, celles qui auraient du se serrer la ceinture, sont désormais celles qui spéculent et bénéficient financièrement de l'émission de crédits carbone. Une nouvelle preuve de l'impuissance des régulateurs à exiger quoique ce soit des entreprises, **comme le soulignait Aurélien Bernier dans son ouvrage *Le climat otage de la finance***. Reste à savoir si les responsables politiques accepteront de revenir sur ces faux engagements écologiques, histoire de fermer cette usine à crise avant qu'elle ne surchauffe.

Photo : Flickr CC **Nathan Eal Photography** ; **PertpetualTourist2000** ; ****Mary****.

BILAN CARBONE

le 1 février 2011 - 12:27 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



Il existe également la Compensation Carbone Volontaire, qui permet de financer des projets solidaires.

Certes, la compensation volontaire n'est pas adaptée aux industriels qui recherchent des droits à polluer sur les marchés financiers !

VOUS AIMEZ



VOUS N'AIMEZ PAS



LUI RÉPONDRE

SÉBASTIEN BAILLY

le 1 février 2011 - 20:26 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



*Il y a une très belle évocation de tout cela dans le dernier roman de Philippe Vasset, *Journal intime d'une prédatrice* (Fayard, 2010)... Une fiction qui fait froid dans le dos. Chaudement recommandée.*

VOUS AIMEZ



VOUS N'AIMEZ PAS



LUI RÉPONDRE

SYLVAINLAPOIX

le 2 février 2011 - 12:19 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



@Bilan Carbone : malheureusement, comme avec beaucoup de mécanismes basés sur le volontariat, il ne se porte pas très bien si on en croit cet article des Echos du 26.01.2011 <http://bit.ly/gchoiv>

@Sébastien Bailly : merci pour ce conseil. De notre côté, nous ne pouvons que chaudement vous recommander la lecture de l'article de Frédéric Ploquin dans Marianne : niveau "polar du réel", cette histoire de règlements de compte entre escrocs-traders des marchés carbonés dans la Jewish connection française a de quoi stimuler l'imagination des romanciers en manque de noirceur...

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

CARBONE11

le 2 février 2011 - 13:15 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



Le principe même de la taxe carbone est tout à fait honorable : plus l'entreprise émet des gaz à effet de serre, plus elle doit payer... Inversement une entreprise qui investie dans la réduction de ses rejets peut rembourser les investissements en vendant les surplus.

Système qui devait justement inciter les entreprises dans une démarche environnemental.

Sauf que la distribution des quotas n'a pas été faite de la meilleure manière (lobbying) et des entreprises se retrouvaient dès la première année avec énormément de surplus.. et inversement.

De nos jours et comme vous le décrivez dans votre article, c'est devenu un système purement financier qui a absorbé toute la substance de l'origine.

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

DONATIEN

le 2 février 2011 - 14:31 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



Je ne vois pas d'objection à critiquer les dérives actuelles du marché carbone. Mais l'acticle semble condamner le mécanisme en lui-même. Pourquoi pas, mais quelles seraient les alternatives efficaces ?

"le marché du carbone a mis un prix sur la qualité de l'air."

Les GES ne sont pas des polluants, le CO2 n'est pas un indicateur de la qualité de l'air et l'effet de serre ne peut être assimilé à une pollution. Mais passons sur ce débat sémantique de peu d'intérêt.

Oui, pour préserver l'environnement, il faut internaliser les externalités négatives. A moins que tous les acteurs économiques ne deviennent philanthropes du jour au lendemain, il s'agit bien de donner un prix aux émissions de GES (qui jusque là étaient gratuites). Qu'y a-t-il de scandaleux là-dedans ?

"Or, au lieu de responsabiliser les acteurs du marché, elle n'a fait que stimuler les mécanismes de transmission néolibéraux de la profitabilité"

La recherche du profit n'est pas une caractéristique du néolibéralisme mais du capitalisme. Il se trouve qu'on n'a toujours pas trouvé d'alternative compatible avec les libertés individuelles et qui permette une production suffisamment efficace pour satisfaire nos besoins essentiels. Rien n'interdit de continuer à chercher, mais en attendant, il faut bien faire en sorte que des agents guidés par la recherche du profit prennent en compte le coût des dégradations environnementales.

Au fait, regardez-vous les prix quand vous faites vos courses ? Oui ? Quelle horreur, vous "stimulez les mécanismes de transmission néolibéraux de la profitabilité".

@carbone 11 : il ne faut pas confondre les mécanismes fiscaux (CCE, ou "taxe carbone") avec les mécanismes de quantité de type "cap and trade", dont fait partie le marché ETS.

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

Les tweets qui mentionnent Les crédits carbone: nouveau joujou toxique de la finance » Article » OWNI, Digital Journalism -- Topsy.com le 1 février 2011 - 11:36

[...] Ce billet était mentionné sur Twitter par damien douani, Thierry LUCY, Adrien Winter, Askrin14, Delphin DRUELLE et des autres. Delphin DRUELLE a dit: RT @owni: [#owni] Les crédits carbone: nouveau joujou toxique de la finance <http://goo.gl/fb/ddpEs> [...]

S5_Dictatures/OWNI/MO/Gérard/Sinama « Ça se marmule ! le 3 février 2011 - 10:02

[...] le monde qui nous entoure sous un regard critique, constructif et technophile, et tombe sur un article fort intéressant consacré aux malversations sur les nouveaux marchés de crédits [...]

Les crédits carbone: nouveau joujou toxique de la finance at Tu dois nourrir ta vie! le 8 septembre 2012 - 16:47

[...] Le 1 février 2011 Sylvain Lapoix: <http://owni.fr/2011/02/01/les-credits-carbone-nouveau-joujou-toxique-de-la-finance/> [...]